VIFFIL-SOS Femmes

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

VIFFIL-SOS Femmes

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association VIFFIL-SOS Femmes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VIFFIL-SOS Femmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 10 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Mohamed Mabrouk

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 932,72	19 932,72		
Immobilisations corporelles				
Terrains	14 544,15		14 544,15	14 544,15
Constructions	405 551,47	101 527,33	304 024,14	316 200,97
Installations techniques, matériel et outillag	88 612,92	76 094,72	12 518,20	18 465,36
Autres immobilisations corporelles	1 434 181,93	596 059,22	838 122,71	192 994,19
Immob. en cours / Avances et acomptes				68 350,40
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	108 381,70		108 381,70	107 314,20
Autres immobilisations financières	24 761,36		24 761,36	23 476,79
Total I	2 095 966,25	793 613,99	1 302 352,26	741 346,06
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commande	37 202,29		37 202,29	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	73 345,19		73 345,19	90 439,22
Autres créances	326 366,53		326 366,53	327 994,63
Divers				
Valeurs mobilières de placement	32 150,00		32 150,00	31 523,00
Disponibilités	1 248 769,35		1 248 769,35	2 012 766,39
Charges constatées d'avance	25 472,57		25 472,57	33 815,45
Total II	1 743 305,93		1 743 305,93	2 496 538,69
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 839 272,18	793 613,99	3 045 658,19	3 237 884,75

Bilan Passif

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	209 433,05	209 433,05
Autres fonds propres avec droit de reprise	209 433,05	209 433,05
Réserves	390 962,77	390 962,77
Réserves pour projet de l'entité	384 678,83	384 678,83
Autres réserves	6 283,94	6 283,94
Report à nouveau	872 000,18	700 957,40
Excédent ou déficit de l'exercice	-119 019,03	171 042,78
Situation nette (sous-total)	1 353 376,97	1 472 396,00
Subventions d'investissement	236 708,33	131 513,45
Provisions réglementées	59 226,99	64 301,66
Total I	1 649 312,29	1 668 211,11
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	502 963,32	578 114,55
Total II	502 963,32	578 114,55
PROVISIONS		
Provisions pour risques	97 606,84	97 606,84
Provisions pour charges	107 069,00	94 767,00
Total III	204 675,84	192 373,84
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	201 728,28	223 118,19
Emprunts et dettes financières diverses	5 024,88	4 679,93
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 106,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 430,78	179 601,90
Dettes fiscales et sociales	291 380,51	352 117,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 702,29	
Produits constatés d'avance	21 334,00	39 667,33
Total IV	688 706,74	799 185,25
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 045 658,19	3 237 884,75

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services	**147 801,04**	**151 504,14**
Ventes de biens	659,80	
Ventes de prestations services	147 141,24	151 504,14
Produits de tiers financeurs	**2 833 843,10**	**2 803 851,68**
Concours publics et subventions d'exploitation	2 827 079,21	2 754 031,90
Contributions financières	6 763,89	49 819,78
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	74 901,22	33 850,85
Utilisation des fonds dédiés	105 408,94	85 601,14
Autres produits	501,89	2 052,18
Total I	**3 162 456,19**	**3 076 859,99**
CHARGESD'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	988 324,30	793 621,54
Aides financières		6 717,00
Impôts, taxes et versements assimilés	146 687,72	134 689,11
Salaires et traitements	1 442 256,92	1 250 020,00
Charges sociales	540 597,37	478 892,17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	114 023,41	89 181,77
Dotations aux provisions	42 302,00	47 029,00
Reports en fonds dédiés	30 257,71	105 783,00
Autres charges	20 762,44	17 345,61
Total II	**3 325 211,87**	**2 923 279,20**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-162 755,68**	**153 580,79**
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.	1 070,12	533,22
Autres intérêts et produits assimilées	6 902,82	2 297,55
Total III	**7 972,94**	**2 830,77**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assililées	1 873,36	2 064,62
Total IV	**1 873,36**	**2 064,62**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**6 099,58**	**766,15**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-156 656,10**	**154 346,94**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	24 195,00	4 475,44
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	24 262,79	13 507,40
Total V	**48 457,79**	**17 982,84**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 871,92	1 100,00
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions	4 083,80	
Total VI	**9 955,72**	**1 100,00**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**38 502,07**	**16 882,84**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	865,00	187,00
Total des produits (I + III + V)	**3 218 886,92**	**3 097 673,60**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**3 337 905,95**	**2 926 630,82**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-119 019,03**	**171 042,78**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
Dons en nature	3 325,46	
Prestations en nature	48 510,00	47 083,00
Bénévolat	777,48	4 973,17
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**52 612,94**	**52 056,17**
Secours en nature	49 287,48	47 083,00
Personnel bénévole	3 325,46	4 973,17
TOTAL	**52 612,94**	**52 056,17**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : VIFFIL-SOS FEMMES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 045 658 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 119 019 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2024 par le conseil d'administration.

L'Association "VIFFIL-SOS FEMMES" a pour objet de favoriser l'intégrité physique et psychique, l'autonomie et la dignité des femmes; à lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux enfants, notamment au sein du couple et de la famille, et à leurs conséquences, y compris sur les enfants.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 25 ans
* Matériel de transport : 4 à 7 ans
* Matériel de bureau et informatique : 1 à 8 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Eléments significatifs

Honoraires Commissaire aux Comptes:
Montant au titre du contrôle légal des comptes : 9 900 € TTC

Fondé dédiés
Détail des fonds dédiés :
- A fin 2022 : 578 115 €
- Dotation 2023 : 30 258 €
- Reprise 2023 : 105 409 €
- A fin 2023 : 502 964 €

Provision pour investissement:
En 2019, une provision pour investissement avait été dotée à hauteur de 49 120 € compte tenu d'un crédit non reconductible accordé aux centres d'hébergement.
Des reprises de provision ont été effectuées pour 11 486 € en 2020, pour 10 861 € en 2021, pour 4 107 € en 2022 et pour 5 075 € en 2023.

Contributions volontaires:
L'application du règlement 2018-06 impose une obligation de recensement et de valorisation des contributions volontaires en nature.
Pour cet exercice, la ville de Villeurbanne a accordé à l'association des avantages en nature valorisés à hauteur de 48 510 € (mise à disposition de locaux permanents, de salles et prise en charge de travaux).
Un avantage nature, relatif à un don de vêtements, a également été comptabilisé et valorisé à hauteur de 777.48 €.
Le bénévolat a été valorisé à hauteur de 3 325.46 €.

Effectif:
L'effectif moyen sur l'exercice 2023 est de 38 ETP.

Rémunération des cadres dirigeants:
La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, dans son article 20 dispose que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.
La rémunération globale brute annuelle des trois plus hauts cadres dirigeants rémunérés est de 179 911 €.

Complément d'informations comptables

Libellé	Solde 2022	Augmentation	Diminution	Solde 2023
Réserves indisponible	6 284			6 284
Excédent affecté à l'investissement	68 686			68 686
Réserve de trésorerie	73 247			73 247
Réserve de compensation	166 613			166 613
Réserves projet associatif	76 133			76 133
Report à nouveau solde créditeur	700 957	248 535	77 492	872 000
Dépenses refusées par DDCS	0			0
Dépenses non opposables	0			0
Provision pour investissements	22 667		5 075	17 592
Réserve de trésorerie SAV DOC	41 635			41 635
Résultat N-1 - Résultat N	171 043		290 062	- 119 019
Subventions d'investissement	131 513	124 383	19 188	236 708
Résultat sous contrôle	208 058			208 058
Excédents	1 375			1 375
Total Fonds Propres	**1 668 211**	**372 918**	**391 817**	**1 649 312**

Excédent affecté à l'investissement

Il s'agit d'excédents affectés à l'investissement.

Dépenses non opposables

Ce poste enregistre lors de la validation de chaque compte administratif l'écart entre le résultat comptable et le résultat accepté par la DDCS.

Dépenses refusées par DDCS

Il s'agit des dépenses qui n'ont pas été acceptées par la DDCS.

Résultat sous contrôle

La variation de ce poste correspond aux affectations de résultat administratif validées par l'autorité de tutelle.

Provisions pour risques

La provision a été constituée en 1986 à hauteur de 39 695 € afin de couvrir le risque de non encaissement de la créance sur la DDCS constaté lors du passage à la dotation globale pour le CHRS. Cette provision a été maintenue à la fin de cet exercice.

L'Association FIL a aussi une créance de même nature sur la DDCS pour 1 243 €.

Cette provision s'élève à 40 938 € au 31/12/2023.

Engagements financiers 2023

Provisions pour retraite

Le passif social a été évalué selon les modalités suivantes :

- concerne l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2023,
- taux d'actualisation : 3.53 %
- progression des salaires : 2 % constant
- taux de rotation du personnel : 1 % constant
- taux de charges sociales : 60 %
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis

Le montant du passif social ainsi évalué s'élève à 107 069 € à fin 2023 contre 94 767 € à fin 2022.

Ce passif apparaît dans les comptes suivants :

- compte 153000 – Provision pour pension 107 069 €

Conformément aux dispositions de la convention collective « Centres d'hébergement et réadaptation sociale », les indemnités de départ à la retraite ont été plafonnées à six mois de salaires (charges comprises) lorsque le salarié aura acquis plus de 25 ans d'ancienneté dans le secteur d'activité.

Fonds dédiés 2023

COMPTE 1921000			Exercice 2021				Exercice 2022				Exercice 2023			
Nature du projet et caractéristiques	Analytique	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1921)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1921)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1921)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1921)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1921)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7892)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6892)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1921)
DRDJSCS - CNR pour Travaux	CHI-FCT-FCT		56 000,00			56 000,00	56 000,00			56 000,00	56 000,00			56 000,00
DRDJSCS - CNR 2020 pour Aménagement Aire de Jeux	CHI-FCT-FCT		25 000,00			25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00			25 000,00
DRDJSCS - CNR 2020 pour Peintures 156	CHI-FCT-FCT		38 600,00	3 216,67		35 383,33	35 383,33	3 216,67		32 166,66	32 166,66	3 216,67		28 949,99
Aménagement de locaux 3ème site pour l'amélioration des conditions d'accueil des femmes victimes de violence (Plan Pauvreté)	CHI-FCT-FCT				25 000,00	25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00	6 034,82		18 965,18
Achat de mobilier pour l'équipe du CHRS Aménagement de locaux pour l'amélioration des conditions d'accueil des femmes victimes de violence (Plan Pauvreté)	CHI-FCT-FCT			2 548,50	15 291,00	12 742,50	12 742,50	3 058,20		9 684,30	9 684,30	3 058,20		6 626,10
Aménagement des nouveaux locaux pour l'amélioration des conditions d'accueil des femmes victimes de violence	CHI-FCT-FCT				75 599,20	75 599,20	75 599,20			75 599,20	75 599,20	3 779,96		71 819,24
Accès sécurisé aux locaux pour les salariés et le public accueilli Financement de travaux pour l'amélioration de l'accueil des femmes victimes de violence (Plan Pauvreté)	CHI-FCT-FCT				9 986,00	9 986,00	9 986,00			9 986,00	9 986,00	166,43		9 819,57
Travaux de mise aux normes électriques au 156 Financement de travaux pour l'amélioration de l'accueil des femmes victimes de violence (Plan Pauvreté)	CHI-FCT-FCT		-		10 000,00	10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00			10 000,00
Fonds dédiés pour le changement du serveur (Uniquement la quote part du CHRS)	CHI-FCT-FCT		-				-		36 000,00	36 000,00	36 000,00	1 800,00		34 200,00
Total 1921000		**-**	**119 600,00**	**5 765,17**	**135 876,20**	**249 711,03**	**249 711,03**	**6 274,87**	**36 000,00**	**279 436,16**	**279 436,16**	**18 056,08**	**-**	**261 380,08**

Fonds dédiés 2023

COMPTE 1922000			Exercice 2021				Exercice 2022				Exercice 2023			
Nature du projet et caractéristiques	Analytique	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1922)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1922)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1922)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1922)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1922)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7892)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6892)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1922)
EVTS - CNR - Accompagnement salariés	CHI-FCT-FCT		3 137,77	730,80		2 406,97	2 406,97	1 015,20		1 391,77	1 391,77			1 391,77
Formation dossier usager	CHI-FCT-FCT		8 260,00			8 260,00	8 260,00			8 260,00	8 260,00			8 260,00
Evaluation externe	CHI-FCT-FCT		7 000,00			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00			7 000,00
RGPD - Mise en conformité	CHI-FCT-FCT		10 780,26			10 780,26	10 780,26			10 780,26	10 780,26			10 780,26
DRDJSCS - CNR 2020 pour Percepteurs	CHI-FCT-FCT		5 520,00	3 500,00		2 020,00	2 020,00	1 611,63		408,37	408,37			408,37
Soutien scolaire enfants chrs (insertion et HLM) Financement d'activités à destination des enfants (Plan Pauvreté)	CHI-FCT-FCT		-		6 000,00	6 000,00	6 000,00			6 000,00	6 000,00			6 000,00
Formation DU victimologie	CHI-FCT-FCT				2 000,00	2 000,00	2 000,00			2 000,00	2 000,00			2 000,00
Formations à destination du personnel sur la thématique des femmes victimes de violence - non inclus dans le plan de formation (Plan Pauvreté)	CHI-FCT-FCT				5 000,00	5 000,00	5 000,00	2 801,29		2 198,71	2 198,71	1 700,00		498,71
Démarche de contratualisation du CPOM	CHI-FCT-FCT				3 425,00	3 425,00	3 425,00			3 425,00	3 425,00	3 425,00		-
Financement moyen transport (vélos ou trotinettes électriques)	CHI-FCT-FCT								6 000,00	6 000,00	6 000,00			6 000,00
Achat matériel numérique (écran + vidéo projecteur pour ado chrs)	CHI-FCT-FCT								5 000,00	5 000,00	5 000,00	414,52		4 585,48
Soutien scolaire enfants chrs (3ème CNR)	CHI-FCT-FCT								6 000,00	6 000,00	6 000,00			6 000,00
Formation personnel CHRS 2023	CHI-FCT-FCT									-			1 257,71	1 257,71
Total 1922000		**-**	**34 698,03**	**4 230,80**	**16 425,00**	**46 892,23**	**46 892,23**	**5 428,12**	**17 000,00**	**58 464,11**	**58 464,11**	**5 539,52**	**1 257,71**	**54 182,30**

Fonds dédiés 2023

COMPTE 1940000			Exercice 2021				Exercice 2022				Exercice 2023			
Nature du projet et caractéristiques	Analytique	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Généralisation EVVI	SAV-FCT-FCT		3 100,00			3 100,00	3 100,00			3 100,00	3 100,00	3 100,00		-
Subvention Fonctionnement 2014 - Accueil Jour	ASS-FCT-FCT (FIL)		12 500,00			12 500,00	Déplacé en 1941000			-	Déplacé en 1941000			-
Droits Femmes	ACC-FCT-FCT		12 500,00			12 500,00	Déplacé en 1941000			-	Déplacé en 1941000			-
Subvention Fonctionnement 2015 - Accueil Jour	ASS-FCT-FCT		6 196,78			6 196,78	Déplacé en 1941000	-		-	Déplacé en 1941000	-		-
Cour d appel - Complément subvention (Atelier Enfants)	SAV-FCT-FCT		12 531,00	6 600,00		5 931,00	5 931,00			5 931,00	5 931,00			5 931,00
DRDJSCS - Fonds pour impayés	IML-FCT-FCT		9 350,00			9 350,00	9 350,00	1 898,15		7 451,85	7 451,85	7 451,85		-
DRDJSCS 2019 - Frais de captation de nouveaux logement	IML-FCT-FCT		4 500,00			4 500,00	4 500,00			4 500,00	4 500,00			4 500,00
ARS - Fonds pour accompagnement ARS03-19	AFE-FCT-FCT		9 417,65			9 417,65	9 417,65			9 417,65	9 417,65	9 417,65		-
METROPOLE - Equipe Mobile MET04-20	PSE-FCT-FCT		100 000,00	30 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00		-				-
DRDFE - MES DFE07-20	AMS-FCT-FCT		27 000,00	3 000,00		24 000,00	24 000,00			24 000,00	24 000,00	11 667,00		12 333,00
DRDFE - DNH DFE05-20	AMS-FCT-FCT		15 000,00	11 500,00		3 500,00	3 500,00			3 500,00	3 500,00			3 500,00
DRDJSCS 2020 - Projet Coaching JSCS07-20	CHI-FCT-FCT		2 000,00			2 000,00	2 000,00	2 000,00		-				-
Etat - Domiciliation 2021	AMS-FCT-FCT				6 000,00	6 000,00	6 000,00			6 000,00	6 000,00			6 000,00
IML - Frais pour captation des logement 900 x 5 logements par année = 2020	IML-FCT-FCT				4 500,00	4 500,00	4 500,00			4 500,00	4 500,00			4 500,00
IML - Frais pour captation des logement 900 x 5 logements par année = 2021	IML-FCT-FCT				4 500,00	4 500,00	4 500,00			4 500,00	4 500,00			4 500,00
CAF 2021 - agent d'accueil/standard	AMS-FCT-FCT				50 000,00	50 000,00	50 000,00			50 000,00	50 000,00	16 000,00		34 000,00
DRDFE - LEAO - Renfort équipe CHRS pour DNH/MES	AMS-FCT-FCT				30 000,00	30 000,00	30 000,00			30 000,00	30 000,00			30 000,00
DRDFE - Référent départemental	REF				3 334,00	3 334,00	3 334,00			3 334,00	3 334,00	3 334,00		-
IML - Frais pour captation des logement 900 x 5 logements par année = 2022	IML								4 500,00	4 500,00	4 500,00			4 500,00
CAF pour Perm mont d'Or avec AMELY	PSE/MDO								28 283,00	28 283,00	28 283,00	28 283,00		-
DRDFE-MES-Journee 08/02/24	MES												4 000,00	4 000,00
DRDFE MAISON DES FEMMES 2023	MDF									-			25 000,00	25 000,00
Total 194000		**-**	**227 095,43**	**64 100,00**	**98 334,00**	**261 329,43**	**261 329,43**	**73 898,15**	**32 783,00**	**189 017,50**	**189 017,50**	**79 253,50**	**29 000,00**	**138 764,00**

COMPTE 1941000

Nature du projet et caractéristiques	Analytique	Montant initial	Exercice 2021				Exercice 2022				Exercice 2023			
			Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1941)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894) / Déplacé en 192	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1941)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1941)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1941)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1941)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7892)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 1941)
Justice - Solde soutien Booster	ASS-FCT-FCT		1 600,32	1 600,32		-				-				-
Subvention Fonctionnement 2014 - Accueil Jour	ASS-FCT-FCT (FIL)					-	12 500,00			12 500,00	12 500,00			12 500,00
Droits Femmes	ACC-FCT-FCT					-	12 500,00			12 500,00	12 500,00			12 500,00
Subvention Fonctionnement 2015 - Accueil Jour	ASS-FCT-FCT					-	6 196,78			6 196,78	6 196,78	1 559,84		4 636,94
Total 1941000		**-**	**1 600,32**	**1 600,32**	**-**	**-**	**31 196,78**	**-**	**-**	**31 196,78**	**31 196,78**	**1 559,84**	**-**	**29 636,94**

COMPTE 196000

Nature du projet et caractéristiques	Analytique	Montant initial	Exercice 2021				Exercice 2022				Exercice 2023			
			Fonds à engager au début de l'exercice (compte 196)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 196)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 196)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 196)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 196)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7892)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 196)
Mécénat pour nouveaux locaux	ACC-FCT-FCT		-	-	-	-	-	-	20 000,00	20 000,00	20 000,00	1 000,00		19 000,00
Total 1960000		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**20 000,00**	**20 000,00**	**20 000,00**	**1 000,00**	**-**	**19 000,00**

Tableau de suivi des subventions

Compte	Financeur	Analytique concerné	Action financée	Affectation 2023
74101100	SPIP	SAV	Justice Restaurative	4 500 €
74101200	DDETS	IML	Inter Médiation Locative	37 927 €
74101310	DDETS	ALT	ALT	73 000 €
74101400	DDETS	MES	Mise en Sécurité des Femmes victimes de violences	64 000 €
	DDETS	MES	Mise en Sécurité des Femmes victimes de violences	5 000 €
	DDETS	MES	Mise en Sécurité des Femmes victimes de violences	48 000 €
74101500	CAF 69	ATE	Les Ateliers de VIFFIL	10 000 €
	CAF 69	PSE	Permanence accueil et accompagnement Femmes victimes de VC	80 000 €
	CAF 69	PSE	Permanence accueil et accompagnement Femmes victimes de VC	5 000 €
74101600	DDETS	PSE	Domiciliation	14 000 €
74102000	DRDFE	FOR	Formation	22 100 €
74103000	DRDFE	PSE	LEAO	50 000 €
	DRDFE	MES	Mise en Sécurité des Femmes victimes de violences	20 000 €
	DRDFE	SAV	LEAO 2021 SAV	24 000 €
	DRDFE	SAV	SEGUR SAV	3 815 €
74104000	DRDFE	PSE	Accueil de jour	35 000 €
	DRDFE	PSE	SEGUR PSE	13 513 €
74104001	DRDFE	MDF	Maison des Femmes	25 000 €
74104020	DRDFE	REF	Référent département	18 333 €
74104021	FIPD	REF	Poste Référent départemental	13 000 €
74105000	FIPD	SAV-FCT-ISC	Intervenant social en Commissariat	21 600 €
74105500	Métropole	SAV/PSE	Accomp.des femmes victimes de violences	5 000 €
	Métropole	PSE	Action ACCUEIL - Permanences - Promotion de la diversité	4 000 €
	Métropole	DEC	DECINES	30 000 €
	Métropole	PSE	AIO demande doublée / à 2022, un mi-temps en plus	35 000 €
74105700	Métropole	ATE	Ateliers demande 7 500€ pour 2éme semestre 2023	4 500 €
	Métropole	PSE	Action ACCUEIL - Permanences	26 653 €
	Métropole	DAS	Equipe Mobile	15 000 €
74106000	Justice	SAV	Bureau Aide aux Victimes et Aide aux Victimes DRICE 1	459 349 €
	Justice	SAV	Aide aux victimes DRICE 2	15 000 €
	Justice	SAV	Aide aux victimes DRICE 3	17 000 €
74107300	Bron	SAV	Permanence accueil d'aide aux victimes	3 500 €
74107400	Oullins	SAV		1 500 €
74107500	Feyzin	PSE	Accueil de jour des victimes de violences conjugales du Rhône	7 000 €
74107600	St Genis Laval	SAV		2 200 €
74107700	St Fons	PSE	Accueillir et accompagner les Femmes victimes de violences conjugales	13 000 €
74107800	Pierre-Bénite	SAV	Permanence accueil d'aide aux victimes	3 600 €
74107900	Rilleux-la -Pape	SAV	Permanence Aide Victimes à la MJD	7 000 €
74108000	Vénissieux	PSE		3 065 €
74108100	Lyon	PSE	Fonctionnement AILE	30 000 €
74108110	Vénissieux	PSE		10 500 €
74108500	Villeurbanne	SAV	Victimes d'infractions pénales, formation, sensibilisation, prévention des violences intra-familiales	51 000 €
74108510	Villeurbanne	SAV-FCT-ISC	Intervenant social en Commissariat	32 000 €
74108600	ARS	PSE	PSE - AILE	78 640 €
	ARS	ATE	Ateliers	112 977 €
	ARS	DAS	Accomp.Famille.Entourage	13 788 €
74108800	CPAM	ATE	Ateliers	6 579 €
			TOTAL	**1 575 639 €**

Activité de formation 2023

Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montant N	
	En K€	En %
1. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers		
Entreprises Etat Collectivités locales Etablissements publics	27,28	55,25%
Sous-Total I	**27,28**	**55,25%**
2. Ressources provenant des pouvoirs publics		
Instances européennes Etat (DRDFE) Régions	22,10	44,75%
Sous-Total II	**22,10**	**44,75%**
3. Autres		
Autres organismes de formation Autres ressources		
Sous-Total III	**-**	**0,00%**
Total des ressources	**49,38**	**100,00%**

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers	
	En K€	En %
Diplômantes Perfectionnement professionnel et qualifiant Insertion sociale	49,38	100,00%
Total	**49,38**	**100,00%**

Activité de formation 2023

Conventions de ressources publiques affectées

Convention	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours	Solde en fin d'exercice
Subvention DRDFE	22 100,00 €	- €	22 100,00 €	- €

Détail des conventions en tant que maître d'oeuvre

Intitulé de la formation	Durée totale en heure	Coût total hors taxe	Fournisseur (sous-traitance)	Nombre d'heures sous-traitées	Montant hors taxe de la sous-traitance
Approches problématiques des violencs au sein du couple et conséquences chez l'enfant co victime	163,5	27,29	Solène Lapalus Mélanie Blois Claude Jourdain	103	6,43

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 933			19 933
Immobilisations incorporelles	**19 933**			**19 933**
- Terrains	14 544			14 544
- Constructions sur sol propre	405 551			405 551
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 613			88 613
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 454	586 810		768 264
- Matériel de transport	65 852			65 852
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	445 847	154 218		600 065
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	68 350		68 350	
Immobilisations corporelles	**1 270 213**	**741 028**	**68 350**	**1 942 890**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	107 314	1 068		108 382
- Prêts et autres immobilisations financières	23 477	1 285		24 761
Immobilisations financières	**130 791**	**2 352**		**133 143**
ACTIF IMMOBILISE	**1 420 937**	**743 380**	**68 350**	**2 095 966**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 933			19 933
Immobilisations incorporelles	**19 933**			**19 933**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	89 351	12 177		101 527
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 148	5 947		76 095
- Installations générales, agencements aménagements divers	101 946	38 682		140 627
- Matériel de transport	51 306	7 193		58 499
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	346 908	50 024		396 933
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**659 658**	**114 023**		**773 681**
ACTIF IMMOBILISE	**679 591**	**114 023**		**793 614**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 449 946 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 761		24 761
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	73 345	73 345	
Autres	326 367	326 367	
Charges constatées d'avance	25 473	25 473	
Total	**449 946**	**425 184**	**24 761**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 550
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 934
Total	**4 484**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	40 938				40 938
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	94 767	12 302			107 069
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	56 669				56 669
Total	**192 374**	**12 302**			**204 676**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 302			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 686 601 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	201 728	21 585	88 327	91 816
Emprunts et dettes financières divers (*)	5 025	5 025		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 431	142 431		
Dettes fiscales et sociales	291 381	291 381		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 702	24 702		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	21 334	21 334		
Total	**686 601**	**506 457**	**88 327**	**91 816**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	21 027			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp - Eau	2 626
Fnp - Electricité	3 462
Fnp - Gaz / Chauffage	3 163
Fnp - Loyers	654
Fnp - Charges Locatives	1 341
Fnp - Maintenance	264
Fnp - Personnel Exterieur	731
Fnp - Honoraires	21 704
Fnp - Aliment Extérieure	245
FNP - Divers	1 640
Frs immobil. - fact. non parvenues	24 702
int.courus s/aut.emprunts	142
Provision Conges Payes	100 319
Personnel - autres charges à payer	26 535
Ch Soc/Fisc S Cp	41 083
Charges sociales - charges à payer	13 010
Etat - autres charges à payer	15 400
Total	**257 021**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees Avance	25 473		
Total	**25 473**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	21 334		
Total	**21 334**		